

Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an DEUX MIL VINGT, le VINGT-DEUX JUIN ; le conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 17 juin 2020, sous la présidence de M. HERANNEY François, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mesdames Stéphanie ADAM, Agnès DJAMÉÏ DELILLE, Marie MORVAN, Séverine PIERRE, Béatrice VAUTHEROT et Géraldine VIENNET ; Messieurs Benjamin BARBIER, Philippe BONNOT, Yannick DEBOUCHE, Thierry HENRY, François HERANNEY, Marc LAURENT, Mickaël MESNIER, Alain ROGGERO et Frédéric SIKORA.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 28 mai 2020.
- Salle multi-activités : mise au point des marchés de travaux
- Choix entreprise pour réfection chemin de Quenecey et abords
- Taux d'imposition des taxes directes locales
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation des membres de la commission des impôts directs
- Questions diverses
 - ◆ Conseil d'école
 - ◆ Bibliothèque
 - ◆ Feuille d'informations municipales
 - ◆ Jury d'assises
 - ◆ Date du prochain conseil municipal

Ouverture de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Philippe BONNOT est désigné secrétaire de séance.

2020-28 : salle multi-activités, mise au point des montants des marchés de travaux

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que, suite à des modifications dans les travaux à réaliser, il convient d'ajuster le montant des travaux de 4 entreprises, présentés ci-dessous, pour lesquels des avenants ont été signés.

Entreprises	Marché Initial TTC	Montant avenants	Montant actualisé
Lot 3 charpente ossature bois Entreprise Verdot	232 143.84 €	31 168.51 €	263 312.35 €
Lot 7 carrelage sols faïence – Entreprise Maccanin	30 000.00 €	10 888.97 €	40 888.97 €
Lot 6 plâtrerie plafond isolation Entreprise Bonglet	101 387.04 €	22 750.08 €	124 137.12 €
Lot 9 peinture revêtement mural Entreprise Bonglet	16 729.20 €	2 801.76 €	19 530.76 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal décident avec

15 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- ✓ D'approuver les nouveaux montants de marché pour les 4 entreprises précitées.
- ✓ D'autoriser le Maire à régler les situations relatives à ces marchés.

2020-29 : Choix entreprise pour réfection chemin de Quenecey et aménagement en bicouches aux abords

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 16 octobre 2017, le conseil municipal avait approuvé le programme de travaux et d'inscrire au budget 2018 :

- Réfection du chemin de Quenecey pour un montant de 22 640.00 € hors taxes.

Ces travaux ont été repoussés sur l'année 2020, 4 entreprises ont répondu à la demande de chiffrage pour la réfection du chemin de Quenecey et aménagement en bicouches aux abords.

Les résultats sont présentés au conseil municipal.

ENTREPRISES	BICOUCHE		ENROBÉ		TOTAUX	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
BONNEFOY	19 760.00 €	23 712.00 €	34 290.00 €	41 148.00 €	54 050.00 €	64 860.00 €
KOLLY TP	16 500.00 €	19 800.00 €	27 760.25 €	33 312.30 €	44 260.25 €	53 112.20 €
COLAS	27 342.50 €	32 811.00 €	37 085.00 €	44 502.00 €	64 427.50 €	77 313.00 €
EUROVIA	15 817.50 €	18 981.00 €	29 018.50 €	34 822.20 €	44 836.00 €	53 803.20 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire et, en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal décident, avec :

15 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- ✓ De retenir l'entreprise KOLLY pour réaliser ces travaux pour un montant de 44 260. 25 € hors taxes.
- ✓ D'autoriser le Maire, ou son représentant à signer tous les documents afférents au bon déroulement de ces travaux.

L'entreprise KOLLY réalisera les travaux avant le 31 août 2020.

2020-30 : Taux des contributions directes 2020

Le maire propose au conseil municipal de fixer les taux des contributions directes pour 2019.

Vu l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 et les bases d'imposition prévisionnelles 2020 et après délibération, les membres du conseil municipal fixent avec

15 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- ✓ Les taux de contribution mentionnés dans le tableau ci-dessous.

	<i>Taux 2019</i>	<i>Taux pour l'année 2020</i>
Taxe d'habitation	10.97	
Foncier bâti	7.09	7.09
Foncier non bâti	6.65	6.65

2020-31 : Désignation des membres de la commission d'appels d'offres

Pour les communes de moins de 3500 habitants, la commission est composée du Maire, de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal à la proportionnelle au plus fort reste.

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,
Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à la désignation des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres

Membres titulaires	Membres suppléants
MESNIER Mickaël	BARBIER Benjamin
BONNOT Philippe	DEBOUCHE Yannick
HENRY Thierry	MORVAN Marie

2020-32 : Désignation des membres de la commission des impôts directs

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composé du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires pour les communes de 2 000 habitants ou moins. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par l'Administratrice Générale des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double dressée par le conseil municipal.

Liste approuvée par le conseil municipal :

Stéphanie ADAM, Agnès DJAMÉÏ DELILLE, Marie MORVAN, Séverine PIERRE, Béatrice VAUTHEROT et Géraldine VIENNET, Benjamin BARBIER, Philippe BONNOT, Yannick DEBOUCHE, Thierry HENRY, Marc LAURENT, Mickaël MESNIER, Alain ROGGERO et Frédéric SIKORA ;
René GAIFFE, Bernard BREUILLOT, Michel BONNOT, Denis MERCIER, Robert DODIVERS, Daniel ARBEY ;
Patrice CRETIN, Jean-Paul BONNOT, Alain MAZOYER, Jean-Marie BRAHIER.

Questions diverses

Conseil d'école

Mardi 23 juin

Bibliothèque

Réouverture avec les consignes en vigueur.

Feuille d'informations municipales

Elle est en préparation et devrait être prête pour le 15 juillet.

Jury d'assises

Monsieur Alain PARESY a été tiré au sort pour la commune.

Date du prochain conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le 6 juillet à 19h00.

Levée de séance : 20h45

RÉCAPITULATIF :

Délibérations :

2020-28 : Salle multi-activités – mise au point des marchés de travaux
2020-29 : Choix entreprise pour réfection chemin de Quenecey et abords
2020-30 : Taux des contributions directes 2020
2020-31 : Désignation des membres de la commission appel d'offres
2020-32 : Désignation des membres de la commission des impôts directs

Sujets abordés :

06-22 : Conseil d'école
06-23 : Réouverture bibliothèque
06-24 : Feuille d'informations municipales
06-25 : Jury d'assises
06/26 : Date du prochain conseil municipal